



CLUB NAUTIQUE VAUQUELIN INC.

189, rue du Quai, Neuville, Qué. G0A 2R0

Tél : 418 876-2185

www.marinadeneuille.org

TARIFS 2026

Un minimum 25 pieds ou de 7,6 mètres est facturé lorsque la facturation exige la dimension.

SAISONNIER

Quaiage	79,75 \$/pied
Quaiage usage commercial	94.50 \$/pied
Carénage hiver et ber été	23 \$/pied (Doit avoir payé un quai au tarif saisonnier)
Fonds de prévoyance	154.50 \$
Remisage du ber été seul.	244 \$ (Doit avoir payé un quai au tarif saisonnier)
Modification de contrat	75 \$
Dépôt remboursable	250\$ (Le remboursement sera effectué suite à la demande par le saisonnier de son départ et ratifié par le C.A.)

MEMBRE

Quaiage+carénage+halage+ber	37.25 \$/pied
Halage sans quai	3,75 \$/pied
Carénage sans quai	14 \$/pied / saison
Remisage du ber, sans quai	244 \$/saison
Cotisation annuelle	269\$
Fonds de prévoyance	154.50 \$
Bénévolat non réalisé facturé (sera facturée l'année suivante si les 26 heures obligatoires ne sont pas effectuées)	520 \$

DEVENIR MEMBRE :

Frais d'adhésion	5000 \$
Cotisation annuelle	Incluse
Part sociale	800\$
remboursable	(le remboursement sera effectué suite à la demande par le membre de son départ et ratifié par le C.A.)

TARIFS 2026

VISITEUR

	<u>JOURNÉE</u>	<u>SEMAINE</u>	<u>MOIS</u>
Quaiage	2,25 \$ /pied	9,50 \$/pied	32.25 \$/pied

AUTRE UTILISATEUR ET SERVICE

Rampe saison	386.25\$ / saison	Résident Neuville 193.15 \$
Carénage mensuel	10.25 \$ /pied /mois	
Carénage été ou hiver	42\$ /pied /saison (si disponible)	
Remisage ber	244 \$ / saison (si disponible)	
Sortie ou mise à l'eau	7,75 \$ /pied avec opérateur (durée maximum 1 heure)	
Location de casier 2ieme	30 \$ / année	
Location de casier sous-sol	155 \$ / année	
Vidange Fosse septique	20.75 \$ (gratuit saisonniers/membres)	

Saison d'été : du 1^{er} mai à l'Action de Grâce **Saison d'hiver : de l'Action de Grâce au 30 avril**

Un minimum 25 pieds est facturé pour toute embarcation ayant moins de 25 pieds

Opérations de lancement et de sortie de l'eau effectuées par le CNV.

Toutes les taxes (TPS 5 % et TVP 9,975%) s'ajoutent aux tarifs indiqués.

Tarifs sujets à changements sans préavis.

Le statut de tout client peut-être modifié au 1 mai de chaque année.